FICHE DE POSTE

AGENT D’ENTRETIEN



DES MILIEUX NATURELS ET DE MEUBLES RECUPERES

Salarié en CDDI au sein d’ACTY CHANTIERS

Tâches relatives à l’entretien des espaces naturels

⮱ Débroussaillage

* Tronçonnage
* Elagage
* Tonte
* Taille des arbres, arbustes, haies si nécessaires
* Ramassage des déchets verts, feuilles mortes, branches
* Balayage de quais (gares)
* Pose et/ou entretien de clôtures
* sélection et arrachage de végétaux indésirables

⮱ plantations d’espèces autochtones

Tâches relatives à la préparation de meubles récupérés

⮱ Ponçage avec matériel électrique

⮱ Ponçage manuel

⮱ Nettoyage des meubles

⮱ Petites réparations

Fonctionnement du chantier dans l’année

De janvier à décembre

**Horaires de travail – Sur 24 heures hebdomadaires :**

Le planning de travail est mensuel (remis aux salariés le mois précédent)

Les jours de travail peuvent être compris entre le lundi et le vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30 (heure de fin de chantiers).

L’été, les horaires peuvent être modifiés.

Les pré requis pour entrer à Acty Chantiers

⮱ être en capacité de réaliser un travail **uniquement en extérieur** pour les travaux d’entretien des espaces naturels.

⮱ être en capacité de réaliser un travail **uniquement en atelier** pour les travaux

de préparation des meubles

⮱ être en capacité de réaliser un travail relativement physique

⮱ être en capacité de réaliser un travail durant une journée entière

⮱ apprécier de s’occuper d’espaces naturels et de réfection de meubles

⮱ pouvoir travailler dans une équipe

⮱ accepter la hiérarchie

⮱ accepter d’être accompagné pour se mobiliser afin de chercher une autre solution emploi ou formation pendant le contrat et ainsi préparer la sortie d’Acty Chantiers.